



Syndicat d'Infirmiers Libéraux

11, Chemin d'En Paris - 81500 Saint-Lieux-Lès-Lavaur
Tél. : 06 76 30 84 78
E-mail : contact@onsil.fr

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier ministre
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Thiron Gardais, le 15 avril 2026

Objet : Continuité des soins à domicile menacée – demande d'arbitrage urgent

Monsieur le Premier ministre,

Les infirmiers libéraux, soignants de proximité assurant chaque jour la continuité des soins à domicile, et comptant parmi les plus gros rouleurs, subissent de plein fouet la hausse du carburant.

Depuis fin février, le gazole a augmenté de 28 centimes par litre (+16 %), aggravant une situation déjà fragile.

Notre activité repose sur la mobilité, sans alternative immédiate. Pour information, 92 % de l'activité des infirmières libérales s'effectue au domicile des patients fragiles et bloqués chez eux. Les déplacements quotidiens représentent entre 100 et 300 kilomètres.

La transition vers l'électrique, nécessaire, reste aujourd'hui difficilement accessible et inadaptée aux contraintes des déplacements.

Les conséquences sont déjà concrètes :

- refus de prise en charge pour patients trop éloignés ;
- limitation des tournées ;
- fragilisation de l'accès aux soins à domicile.

Nous roulons pour soigner.

Cette situation appelle un arbitrage gouvernemental en urgence.

Nous demandons dans le cadre de vos compétences :

- un soutien immédiat à la pompe, comme les professionnels agriculteurs, routiers et pêcheurs ont déjà bénéficié ;
- une revalorisation de l'indemnité forfaitaire de déplacement ;
- un accompagnement concret à la transition nécessaire vers les véhicules électriques, adapté aux contraintes du terrain de 100 à 300 km effectués par jour.

À défaut de mesures rapides, la transition énergétique risque de se faire au détriment de l'accès aux soins à domicile, ainsi qu'au détriment de l'attractivité de la profession d'infirmière libérale et du départ de professionnels par reconversion.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette alerte et restons à votre disposition pour tout échange.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Diane Braccagni Desobeau
Présidente

www.onsil.fr